

Fruits/Légumes - Aide à l'exportation

Encourager la production de fruits et légumes (aubergine, courgette, pastèque, poivron et lime) pour le marché export.

Modalités de l'aide

Prise en charge des surcoûts liés aux frais d'exportation des produits de qualité "export".

Aide calculée selon le type de produit exporté :

Produits	Aide export
Lime	120 F/kg
Courgette	100 F/kg
Poivron	80 F/kg
Aubergine	40 F/kg
Pastèque	15 F/kg

Richard NGUYEN

Chargé de mission

 [260960](tel:260960)

 contact@agencerurale.nc

Pièces justificatives à fournir

- Photocopie de la carte agricole de l'année en cours
- N° de RIDET
- RIB

Ces aides sont servies à l'exportateur par l'Agence rurale sur présentation des documents douaniers, lettres de transport et d'un bilan technique et financier des campagnes d'exportation.

Conditions à remplir

Encadrement de la filière export via la FCTE.

Date limite de reception : 13 décembre 2024